

LE MONDE D'APRÈS NE SERA PAS LE MONDE D'AVANT

Le président s'est exprimé dimanche soir dernier. Pour la CGT cette allocution fut au final un satisfecit de l'action du gouvernement pendant la crise, et force est de constater qu'aucune leçon n'a été tirée de cette crise. Pour l'exécutif, ce serait même que les réformes entreprises ne sont pas allées assez vite, notamment celle de la réforme de l'État. Un comble... ce ne sont pas les décisions des gouvernements, ni les mensonges pour tenter de les cacher qui ont conduit au manque criant de matériel de protection avant tout pour les soignants en première ligne de ce combat contre le virus... non non ce sont les « lourdeurs » de l'État... sous entendu les « lourdeurs » de l'administration.

Ainsi re voilà le fameux CAP 2022, et là Monsieur Fournel vous êtes en parfaite osmose avec le président, au vu de votre courrier adressé aux cadres de la DGFIP, et à la mise en ligne du contrat d'objectifs et de moyens pour les 3 prochaines années. Contrat signé dans l'urgence le 16 mars, soit la veille du confinement, comme si après la crise sanitaire il risquait d'être reporté sine die ou même abandonné. Comment ne pas considérer cela comme du mépris pour les agents quand on analyse son contenu ! En quelques mots : on accélère la destruction de la DGFIP et vous demandez aux cadres de recommencer ce travail dès la rentrée de septembre, comme si la crise sanitaire n'avait pas existé !

Alors vous nous parlez de confiance, vous dites aux syndicats de ne pas reprendre les postures « d'avant »... Mais Monsieur Fournel, vous reprenez les vôtres !

Avant même le CTR vous annoncez la reprise totale des chantiers de transformation, dans les documents on comprend même que finalement les leçons que vous tirez de la crise seraient d'aller encore plus vite et plus loin dans ces chantiers. Alors, comment vous croire lorsque vous écrivez à propos de la DGFIP dans ce contrat, « Elle est à la fois administration régaliennne et au service des usagers ; elle contrôle et accompagne, elle informe, elle conseille »

La CGT Finances Publiques vous le ré affirme, il ne s'agit pas de postures, de dogmes pour nous, mais bien d'un désaccord profond sur les chantiers que vous prônez. La CGT ne s'associera pas à la destruction du réseau de proximité de la DGFIP, de ses missions et à l'éloignement du service public de la population, jamais ! Elle ne s'associera pas à la destruction des droits et garanties des agents, ni à la mise en place de la rémunération au mérite !

👉 **Concernant les chantiers de transformation :**

Pour la CGT, l'urgence est d'abandonner le NRP. Cette crise devrait vous démontrer que cette réforme est le contraire de ce qu'il faudrait envisager quand elle prévoit des pôles spécialisés avec où de nombreux agents seront massés, l'éloignement du travail des lieux de vie des agents, l'accentuation du travail à distance qui déconstruit les collectifs de travail et crée l'isolement, etc.

A l'inverse, les unités de petite taille ont démontré leur agilité appuyée sur la poly-compétence des agents. Dans le SPL, la connaissance mutuelle des agents d'exécution des ordonnateurs et des comptables a permis de lever les problèmes d'organisation dus au confinement.

Le NRP éloigne le service public de pleine compétence de la population qui s'est rendue devant les centres des finances publiques y compris durant le confinement. Un tel besoin de proximité, aurait du vous alerter !

Quant aux fameux points de contact, les MFS ou MSAP, ont-elles répondu présent pendant la crise ? Non. Ce sont les agents des finances publiques qui ont répondu présent.

Cette crise prouve si besoin en était que le NRP doit être abandonné !

L'urgence est aussi de retirer la loi de transformation de la fonction publique. La CGT partage l'urgence de procéder à la reconnaissance de l'engagement des agents des finances publiques, mais de TOUS les agents et pour leur engagement QUOTIDIEN, pas uniquement durant cette crise ! Or cette loi a un effet inverse à la reconnaissance des agents et méprise leur engagement quotidien.

Sans vous relister tous les arguments qui justifient le retrait de cette loi, un seul exemple devrait vous convaincre : la suppression des CHS qui ont pourtant démontré, s'il le fallait, toute leur utilité.

Pour la CGT, le seul chantier urgent et prioritaire est la reconnaissance de tous les agents par une augmentation conséquente du point d'indice, une réelle reconnaissance par un véritable plan de qualification, le renforcement des droits et garanties et des conditions de vie au travail, et un plan d'investissement ambitieux pour consolider et développer l'ensemble de nos missions. Car s'il fallait ne retenir qu'une seule évidence, suite à cette période c'est que parmi les acteurs de la continuité de l'État et de la gestion de cette crise les agents des finances publiques ont joué un rôle essentiel.

👉 Revenons sur l'engagement des agents des finances publiques qui a permis la continuité de l'État

Après des décennies de mépris de notre administration, durant cette crise il a à nouveau été question des missions essentielles de la DGFIP. Nos missions sont redevenues régaliennes pour l'administration et le gouvernement. Enfin le rôle incontournable de la DGFIP a été reconnu. Ce que cette crise n'a pas du tout modifié est que les agents des finances publiques ont été présents et ont assuré la continuité de l'État grâce à leur conscience professionnelle et à leur engagement. Cet engagement a même été intense car durant cette crise la masse de travail a pu augmenter, le travail confiné s'est exercé dans des conditions dégradées engendrant TMS et isolement, avec parfois du matériel personnel, parfois même alors que les agents étaient en ASA, voir en garde d'enfants...

Les leçons à en tirer sont multiples et nombreuses La première serait de ne plus considérer les fonctionnaires et le service public comme un coût, mais bien comme essentiels à la continuité de l'État. Le libéralisme a montré très largement ses limites, et d'ailleurs les entreprises, même les plus libérales, ont réclamé le soutien de l'État. Ce constat peut être fait à chaque crise, il serait bon d'en tirer les leçons et de s'en souvenir entre les crises...

Contrairement aux effets d'annonces du gouvernement, des ministres et de la DG, pour la reconnaissance des agents le compte n'y est pas ! Tous les agents ont toujours fait preuve d'engagement et de conscience professionnelle et la reconnaissance légitime ne peut pas passer par le vol de congés ou des primes distribuées à quelques-uns.

Cette prime provoque de nombreux mécontentements, que ce soit de la part de collègues exclus parce qu'on ne leur a pas donné les moyens de travailler dans la période, ou de la part de ceux qui en sont exclus malgré leurs efforts en raison des quotas ou des critères d'attribution injustes et, qui plus est, variables d'une direction à l'autre.

👉 Concernant le travail confiné

Pour la CGT il est essentiel de distinguer télétravail et travail confiné. Ce travail confiné a été revendiqué par la CGT durant la crise car elle restait la meilleure protection durant le confinement. Mais elle n'est absolument pas adaptée en dehors de cette crise. Les conditions de travail, tout comme le travail en lui-même, se sont retrouvés en mode dégradé, et preuve en est les collègues souhaitant retourner travailler dans les services.

Pour autant, tout comme les masques etc, les stocks de matériels pour le travail confiné doivent être pérennes et même renforcés afin d'anticiper une éventuelle nouvelle crise.

Concernant le télétravail et non le travail confiné, nous maintenons notre plateforme revendicative.

👉 Concernant la gestion de la crise

Si vous avez très vite réagi aux préconisations gouvernementales du confinement, si le PCA a été vite mis en place même s'il a nécessité des ajustements, si vous avez augmenté le parc en matériel comme les PC portables, pour autant, la DGFIP a été comme beaucoup, victime du manque d'anticipation et de l'absence de stocks stratégiques en matière de protection. Et souvent vos consignes n'ont pas été correctement déclinées aux différents échelons locaux. La réaffirmation de CAP 2022 est donc contradictoire avec une administration centrale à réseau déconcentré, le pouvoir donné aux responsables déconcentrés est trop souvent traduit par la non mise en œuvre des décisions nationales essentielles pour les agents.

Beaucoup de droits d'alerte ont été déposés, et la DGFIP a aussi tenté, à l'instar de la ministre du travail, la remise en cause du droit de retrait, droit des salariés et fonctionnaires.

La CGT affirme que sans l'engagement des agents, et l'appui des équipes syndicales-locales et nationales la situation aurait été bien pire.

👉 Quelques mots sur le PCA et le PRA :

Les 2 plans ont été mis en place rapidement avec des ajustements au fil de l'eau. Les 2 plans ont montré des problèmes de déclinaisons locales et un manque de communication aux agents et OS de ces déclinaisons. Dans la période pourtant il était plus qu'essentiel que les agents soient au fait de ce qui était attendu.

Concernant le PRA et la mise en place de la distanciation physique, la CGT considère que la politique immobilière de l'État doit être revue. En effet, déjà non efficiente sans crise, la conception du travail en open space, plateaux marguerites etc, montre encore plus ses limites. Si les épidémies doivent faire partie de notre vie, comme le prétendent certains spécialistes, voire dans l'hypothèse d'une deuxième vague, la politique immobilière telle qu'elle est aujourd'hui ne correspond plus aux nécessités.

Sur le PRA, il est urgent que toutes les mesures de protection sanitaires soient déployées pour permettre la reprise de toutes les missions de la DGFIP, y compris celles en lien avec le contact au public.

Mais nous y reviendrons plus en détail quand ce point sera évoqué dans l'ordre du jour.

Concernant cet ordre du jour, la CGT Finances Publiques rappelle sa revendication d'abandon du NRP. Elle dénonce :

- ▶ La poursuite de la mise en place des CGF dont la conséquence directe est l'abandon de la séparation ordonnateur/comptable,
- ▶ L'externalisation des missions comme celle du cadastre
- ▶ La suppression d'implantations territoriales notamment avec la création du SNE etc.

Pour la CGT, aucun recul ne peut être pris au regard de cette crise qui perdure malgré la fin du confinement à ce stade ; la reprise des chantiers de transformation comme si cette crise n'était qu'une parenthèse, serait une véritable provocation vis à vis des agents qui ne sont pas encore sortis d'une crise sans précédents.

Monsieur le Directeur, à l'audioconférence de la semaine dernière, vous vous êtes ému de notre demande de changement d'ordre du jour.

La CGT siège à ce CTR pour défendre l'intérêt des agents et du service public et en ce sens argumenter pour retirer tous les plans de régression prévus. Sans refaire la discussion sur ce sujet, la CGT souhaite vous réaffirmer que oui nous défendons avec force tout ce qui sera à l'avantage des agents et du service public, et ce sans aucune contre partie. La CGT n'a pas votre conception du dialogue social, il ne s'agira jamais pour nous d'accepter des mesures régressives quelles qu'elles soient. Notre rôle est de défendre les agents des finances publiques, le service public, et il est aussi de défendre nos valeurs pour le progrès social, nous l'assumons pleinement...